



Randonnées en Neste Barousse

FONTAINE DU BIOUÉ



DURÉE
1h45mn



DÉNIVELÉ
180m



DISTANCE
5,5km



DIFFICULTÉ
Facile

Fontaine du Bioué

DESCRIPTION DE LA RANDO

Village de départ : 65370 Sacoué, Vierge de Sacoué (Cimetière)

Coordonnées GPS : 42.987625 , 0.566177

Le village de Sacoué est situé aux pieds du Mont Sacon et de son sommet « le Tourroc » à 1541m d'altitude. Cette balade facile n'en est pas moins riche. En pleine saison, entre septembre et octobre, vous entendrez le brame du cerf, et pourrez même apercevoir l'animal au cours de votre balade.

(1) Du cimetière, emprunter la route pour revenir au village. A l'église, continuer par la rue en face (rue du Pontet), longer le lavoir, la mairie, aller tout droit, puis prendre à droite le Chemin du courtaou et déboucher sur une petite place (fontaine, lavoir).

(2) Emprunter le chemin à gauche et après 90 m, monter à droite par un beau chemin creux et rocheux. Plus haut, il longe des prairies et parvient à une grange. La contourner et continuer par le chemin qui descend à droite (bien refermer les barrières). Il aboutit à l'entrée du village de Gaudent.

(3) Suivre la route à gauche et rejoindre l'église. Descendre par la rue qui longe le porche, puis emprunter la route à gauche. Suivre ses lacets en descente, puis au niveau d'un oratoire, prendre à droite vers la chapelle du Plan d'Ilheu. Descendre et déboucher sur une petite route.

> en prenant à droite, possibilité de revenir directement au village de Sacoué (20 min)

(4) Descendre et longer à droite la D925 sur 80 m. Emprunter la petite route qui monte à droite ; elle se prolonge en chemin. A l'embranchement, continuer à droite et rejoindre une chemin carrossable. Le suivre à gauche et progresser sur près d'1 km jusqu'à une route. Dans cette portion vous passerez devant la fontaine du Bibe (ou Bioué). Cette fontaine alimente les 5 fontaines du village de Gembrie (sur l'autre versant) par système de siphon.

> en prenant à gauche, possibilité de se rendre au village et au château de Bramevaque (30 min AVR)

(5) La suivre à droite sur 200 m, puis prendre un sentier à gauche entre deux prairies. Déboucher plus loin au terminus d'une route : la suivre à droite pour rejoindre Sacoué. A l'intersection prendre à droite et rejoindre l'église et le cimetière.



A DÉCOUVRIR : CHAPELLE DU PLAN D'ILHEU

Ancien domaine de la Seigneurie de Bramevaque, qui s'étendait de Bramevaque à Sarp. La chapelle date du XI^{ème}, il s'agissait de l'église du village d'Ilheu abandonné en 1358 suite à une épidémie de peste. La restauration de la chapelle a nécessité d'importants travaux : réfection de la partie avant de la nef, du clocher, des absides, de la voute, de la toiture en pierre recouverte aujourd'hui d'un toit en ardoises.

Randonnées en Neste Barousse

LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassons et ramportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consomons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservez nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !

Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr. Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

